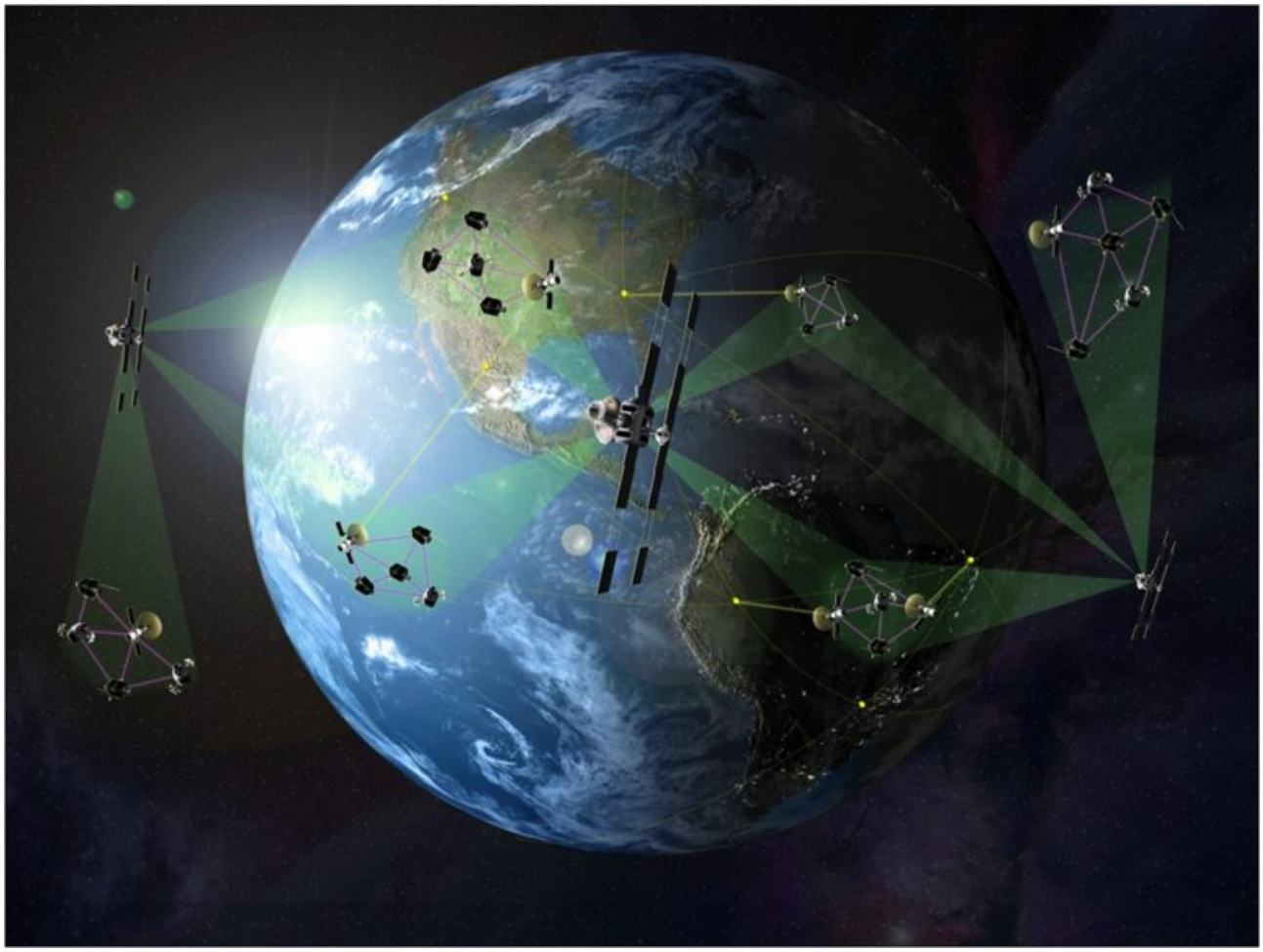
Espace. Spatial Militaire français : Attention au déclassement

Category: 2020-2030,Actualités,Europe de l'Ouest
30 avril 2025



Commentaire AASSDN : Tout autant que la maitrise des espaces sous-marins et cyber, celle de l'espace est essentielle à notre pays pour tirer le meilleur parti des capacités qu'offre ce milieu notamment dans les domaines essentiels du renseignement et des télécommunications stratégiques.
La France dont le territoire national est réparti sur l'ensemble de la planète, doit donc maintenir un haut niveau de compétence dans ces domaines, malgré des ressources financières limitées.
En 2024 elle n'a pu consacrer que 1,61% de son PIB à sa Défense. *(Pour accéder à la LPM 2024, **cliquez ICI**)*
Outre qu'un effort supplémentaire doit être fait rapidement pour atteindre 2% du PIB et tendre vers 3% si possible en 2030, la France doit peut-être réévaluer ses priorités en matière Défense au regard de ses intérêts nationaux : géographiques et stratégiques.

La France veut se doter d'une stratégie spatiale nationale. Il y a urgence tant le pays risque le déclassement

François Bayrou a annoncé jeudi 6 mars le lancement d'une mission gouvernementale afin d'établir d'ici à juin une *« stratégie spatiale nationale »* devant permettre à la France de *«rester une puissance de premier rang mondial ».*

Cette mission n'est pas inutile, tant le secteur spatial français a souffert des deux révolutions spatiales portées par *SpaceX* : les lanceurs, dits réutilisables, et la constellation télécom en orbite basse *Starlink*. La viabilité économique du programme *Ariane 6* est désormais fortement remise en cause à moyen terme et malgré les 18 lancements commerciaux signés avec Amazon, Arianespace reste une société commerciale déficitaire. Les autres pays européens n'ont pas souhaité contribuer à la viabilité du lanceur européen et l'Allemagne développe même un lanceur concurrent d'*Ariane 6.*

Le Commandement de l'Espace pousse vers un changement de stratégie, mais il se heurte au conservatisme de la DGA et des industriels TAS et ADS.

Outre le développement du programme *Ariane 6*, la France a beaucoup investi dans l'accès à l'Espace : 5 programmes de micro-lanceurs (dont la viabilité technologique et commerciale reste hypothétique), 2 démonstrateurs de lanceurs réutilisables et 5 nouveaux pas de tirs en Guyane. L'urgence est désormais clairement de passer de systèmes à deux ou trois satellites – télécoms, observation ou écoute- à des systèmes de constellations de plusieurs dizaines de satellites. Les grandes puissances spatiales militaires (USA, Chine, Russie) possèdent toutes des constellations qui leur assurent une revisite importante des zones d'intérêt pour les satellites de renseignement et une couverture beaucoup plus large pour les satellites de télécom.
Par ailleurs, nos satellites militaires sont aujourd'hui de *« big juicy target »* et la perte de l'un d'entre eux a des conséquences majeures. Les constellations permettent donc d'assurer la redondance du service, une meilleure revisite et complexifient les actes hostiles. Le Commandement de l'Espace pousse vers ce changement de stratégie, mais il se heurte au conservatisme de la DGA et des industriels TAS et ADS. L'État devrait pour le moins exiger, en contrepartie, qu'ils aient la capacité de répondre aux nouveaux besoins des forces, et ce à des prix raisonnables.

L'augmentation du nombre de satellites de renseignement optique et écoute doit s'accompagner d'une montée en puissance de notre capacité d'analyse et de valorisation de la donnée, une donnée acquise et non traitée est une donnée perdue. Cet effort sur l'analyse des données spatiales permettra d'accentuer notre effort vers des zones géographiques aujourd'hui moins prioritaires, comme le Pacifique, où nos intérêts sont primordiaux. Il faut encourager des sociétés de surveillance de l'espace (SSA) à y implanter des capteurs radars et optiques pour surveiller les parties d'orbites invisibles depuis la métropole. Aujourd'hui les satellites militaires et civils français et européens dépendent des données américaines pour assurer leur sécurité en orbite. Paradoxalement la France dépense énormément pour garantir sa souveraineté d'accès à l'Espace, mais peu d'argent pour assurer sa souveraineté en surveillance de l'Espace.

Augmenter nos capacités de renseignement de façon massive pour obtenir une utilisation tactique et opérationnelle des données spatiales, assurer la redondance de nos communications par la mise en orbite de constellations télécoms en orbite basse et assurer l'autonomie de la surveillance de l'Espace va nécessiter d'engager de gros budgets militaires.

Le spatial militaire français a été pendant des années une grande réussite, mais aujourd'hui, il doit se réinventer, car il risque sinon le déclassement par les autres puissances militaires spatiales.

Ces engagements devront tout d'abord être compensés par des économies sur d'autres domaines moins essentiels du spatial militaire. Les déclarations du Président Macron visant un budget de la défense jusqu'à 5% du PIB relevant encore du vœu pieux, la prudence doit donc nous pousser à proposer une stratégie pour le spatial de défense dans une enveloppe seulement légèrement supérieure à l'actuelle. Des économies sont possibles en arrêtant les développements peu pertinents ou peu prometteurs, comme ceux d'action dans l'Espace, les missions d'observation hyperspectrale ou tout simplement en utilisant davantage les talents des agents de l'État du CNES plutôt que de payer des ingénieurs de TAS ou ADS !

Le spatial militaire français a été pendant des années une grande réussite, mais aujourd'hui, il doit se réinventer, car il risque sinon le déclassement par les autres puissances militaires spatiales. À cet égard, la priorité à accorder au lancement de constellations spatiales est une nécessité tant pour le renseignement que pour les communications de nos forces déployées sur les futurs champs d'opérations.

Les missions spatiales pour 2030-2035 se décident aujourd'hui, il faut aujourd'hui des actes forts et courageux, pour reprendre la devise du Commandement de l'Espace : *Res non verba !*

André ROUGE
au nom du groupe Défense des *Horaces.*
Revue Conflits
27 mars 2025

Pour lire l'article *"Loi de programmation militaire (Lpm) : entre La construction budgétaire et L'exécution budgétaire"* écrit par Jacques HELIOT et extrait du Bulletin de l'Amicale des Anciens des services spéciaux de la défense national n° 270 de mars 2025, **cliquez ICI**